

Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. A l'instar des notes de service permanentes, elles doivent être communiquées à l'ensemble des personnels de l'école ; les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service.

Je remercie les directrices et directeur d'y veiller.

« La relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses plines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. L'École n'est pas seulement le cœur battant de notre société, elle est aussi son principal vecteur d'unité. »

Circulaire de rentrée du 29-6-2022, Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Pap Ndiaye.

Au seuil de cette nouvelle rentrée scolaire, que nous espérons tous plus apaisée, je tiens à saluer chaleureusement enseignants, maîtres formateurs, directeurs ; que cette année puisse permettre à chacun d'entre vous de renouer avec la mission première de notre école et relever les défis de demain. Pour que chaque enfant qui nous est confié puisse apprendre, progresser et s'épanouir à son rythme et en toute confiance, pour que chaque adulte puisse exercer ses missions en toute sérénité et reconnaissance. Bienvenue aux enseignants nouvellement nommés au sein de la circonscription des écoles d'application.

Catherine Pascual,

IEN circonscription des écoles d'application

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

FONCTIONNEMENT DE LA CIRCONSCRIPTION/RASED/EQUIPE DEPARTEMENTALE

• Equipe de circonscription

Catherine PASCUAL

Inspectrice de l'éducation nationale

Tél. 03 45 21 52 02

En cas d'urgence

Portable personnel : 06 75 60 78 55

Mél. iena-ea@ac-dijon.fr

Mél. catherine.pascual@ac-dijon.fr

Geoffrey FOURNIER

Conseiller pédagogique de la circonscription des écoles d'application

Tél. 03 45 62 75 37

Portable : 06 75 67 10 50

Mél. ce.cpc-iena-ea@ac-dijon.fr

Site Rectorat – 2G rue Général Delaborde

Olivier DUPUY

Conseiller Pédagogique au Numérique éducatif

Accompagnement des projets pédagogiques et numériques

Tél. 03 45 21 52 34

Mél. cp.numedu21@ac-dijon.fr

Site Campus – 3 avenue Savary - Dijon

Carine LUCOT

Secrétaire de la circonscription des écoles d'application,
Dijon Centre et de la mission maternelle 21

Tél. 03 45 21 52 02

Mél. iena-ea@ac-dijon.fr

ien.dijon-centre@ac-dijon.fr

Site Campus – 3 avenue Savary - Dijon

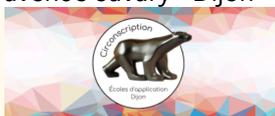
Thomas FLEITH

Enseignant Référent aux Usages du numérique
Aide aux directeurs

Tél. 03 45 21 52 32

Mél. erun-dijon-centre@ac-dijon.fr

Site Campus – 3 avenue Savary - Dijon



Site de la circonscription

<http://ien21-ea.ac-dijon.fr/>

<http://ien21-ea.ac-dijon.fr/spip.php?article2>

Modalités de communication :

- ✓ Informer l'ensemble des personnels des modalités, des ressources mises à disposition et nécessaires au bon fonctionnement du service public (transmission notes de services, informations lors des réunions de DEA, informations départementales et académiques)
- ✓ En cas d'urgences ou de situations sensibles : privilégier l'appel téléphonique ou le SMS, selon la situation, doubler d'un courriel.
- ✓ Utilisation du compte Tchap pour les directeurs.

• Réseau d'aide spécialisée

Les membres du RASED sont membres de droit de toutes instances de concertation traitant de la gestion et de l'aide aux élèves en difficulté. Je vous invite à les solliciter, en fonction de leurs disponibilités, notamment lors des conseils de cycle.

Rased Petit Bernard – EEA Petit Bernard

Tél. + répondeur : 03 80 41 11 24
mél. rased.petit-bernard@ac-dijon.fr

Rased Ecole du Nord – EEA Nord

Tél. + répondeur : 03 80 73 30 55

Véronique LOTTIER

Psychologue scolaire EDA
Tél.
Mél. veronique.lottier@ac-dijon.fr

Fanny JEANNEY

ERESH Dijon Centre – Collège Boris Vian, Talant
Tél. 07 86 06 16 77
Mél. ce.referentash21-dijon-centre@ac-dijon.fr

Corinne TRECOURT

Enseignante spécialisée, maîtresse E
Tél. 06 81 78 83 75
Mél. corinee.trecourt@ac-dijon.fr

<http://ien21-ea.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique30>

Modalités de fonctionnement :

- ✓ Nécessite de remplir une fiche de demande d'aide au RASED pour solliciter toute aide
→ Sans ce document : la demande ne sera pas traitée et au delà du simple aspect administratif, cela vous permet de clarifier les aides déjà mises en place au sein de la classe ou de l'équipe.

Fanny JANNEY ERESH :

GEVASCO 1ère demande: en raison du nombre conséquent de dossiers à traiter, les premières demandes seront à étudier en réunion d'équipe éducative. Madame Janney vous remercie de lui envoyer une copie du gevasco rédigé et reste disponible pour tous conseils.

GEVASCO Réexamen : remplir aussi précisément que possible le GEVASCO sauf la dernière page et l'envoyer une semaine avant la date de l'ESS. Madame Janney prendra contact avec les équipes pédagogiques courant septembre pour programmer les ESS prioritaires dans vos établissements. Les documents nécessaires pour une 1ère demande MDPH ou un renouvellement (GEVASCO en pdf modifiable, demande MDPH...) seront transmis dans les jours à venir.

• Equipe départementale

CPC Mission maternelle 21

Muriel BLANDIN-JOBARD
ce.cpc-mission-maternelle21@ac-dijon.fr

CPD Education musicale

Céline CHOQUET
ce.cp.em21@ac-dijon.fr

CPD Langues vivantes

Réjane MOITON
ce.cp.lve21@ac-dijon.fr

CPD Numérique Olivier DUPUY
cp.numedu21@ac-dijon.fr

CPD Arts Visuels
Catherine PRELOT-GODARD
ce.cp.av21@ac-dijon.fr

CPD EPS
Sylvie BENOIT
cpdepsia21@ac-dijon.fr

CPD Sciences
Agnès GOLAY
sciences21@ac-dijon.fr

Assistante de prévention
Ambre FACON
sst-circo.grand-dijon@ac-dijon.fr

Référent directeur DSDEN21
Cécile MAGNIEN
Tél. 03 45 62 75 13
referentdirecteur21@ac-dijon.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Constat des effectifs d'élèves** : rentrée scolaire 2022 (Note DASEN du 1^{er} septembre 2022).
- Dès 1^{er} septembre : enregistrement de l'admission définitive des élèves
- Entre le 10 et 14 septembre : vérification et attributions d'INE, des répartitions, de la composition des classes et les horaires
- Entre le 15 et 19 septembre : validation des effectifs à la date d'observation du 15 septembre

- **Préparation CTSD & annuaire de circonscription** :

Penser à remplir **régulièrement le tableau en ligne**, notamment en cas de variation des effectifs. Préciser les répartitions par classe ainsi que les prises en charge.

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1bQSmdkF19ka7Mae62N0DVOZ9BnJjyLV6eeSTL6EyKi8/edit#gid=1499028215>

- **Services civiques** : au regard de l'absence de candidature, nous vous invitons à prévenir directement Monsieur Geoffrey Fournier en cas de **candidature spontanée**.
- **Bureau numérique du directeur** : ONDE – ECECA –RSST
- **Prévention des risques** : mise à jour des **différents registres** : DUERP, PPMS et programmation des exercices Sécurité incendie (durant le 1^{er} mois puis au moins un autre pendant l'année), PPMS « attentat-intrusion » avant les vacances de Noël, PPMS « risques majeurs » avant les vacances de printemps.
- **Elections parents délégués** : **vendredi 7 octobre 2022**
- **Cas de Covid** : un courrier ARS/Education nationale est en passe d'être signé. Avant d'en disposer, si un cas COVID apparaît dans vos écoles, nous vous remercions de le signaler, à l'instar de l'année dernière, à l'adresse mail qui suit : cellulecovid21@ac-dijon.fr
Nous vous remercions d'**appeler le numéro unique, seulement en cas d'interrogations particulières, pour les cas groupés notamment**: 03 45 62 75 40.
- **Mesures pour les personnels : dotation en masques**
Pour les enseignants qui en font la demande, dotation d'une boîte de 50 masques
Dotation masques inclusifs pour enfants en situation de handicap et enseignants/personnels les accueillant
- ✓ Ci-joint **le lien pour remplir l'enquête en ligne** concernant les besoins en masques :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeF8FDVbyfP-dWQ8SSo0ZjTOPmbd_1mSrAhAL7sMn8XhD0nZA/viewform?usp=sf_link

- **Plan de continuité pédagogique** : modalités à prévoir en amont et en équipe
- **Obligation scolaire en maternelle et aménagement du temps de l'après-midi en Petite section.** <http://maternelles21.ac-dijon.fr/spip.php?article177#177>
*Formulaires à remplir en entretien avec la famille. Transmission **IEN pour avis***
- **Contrôle de l'assiduité des élèves – Prévention et suivi de l'absentéisme**
Une attention particulière à avoir pour permettre un déroulement de la scolarité de l'élève dans de bonnes conditions.
Quelques rappels :
 - le **registre d'appel** est complété par l'enseignant de chaque classe (titulaire ou remplaçant) en précisant les taux mensuels de présence/absence. Il est signé chaque mois par le directeur qui est attentif aux absences répétées.
 - Au delà de **4 demi-journées d'absence injustifiée**, le dialogue est à engager auprès de la famille. Si l'absence perdure malgré les actions mises en œuvre par l'équipe (rencontres, courrier d'alerte), contacter l'IEN et rédiger un dossier d'absentéisme au pôle ELAE21 (copie IEN)

- ✓ **Demande d'absence exceptionnelle :**
Les demandes d'autorisation d'absence des élèves doivent rester exceptionnelles et respecter la procédure départementale (demande à formuler un mois avant et accompagnée d'un justificatif). L'avis du directeur est impératif.
- ✓ **Information préparation concours IEN et personnel de direction 2023**
Visio le mercredi 14 septembre 2022 de 16H à 17H30.
Cette réunion est ouverte à tous les personnels, ceux qui envisagent de s'inscrire aux concours, ceux qui s'interrogent sur une telle évolution professionnelle à moyen terme.
<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/83233/creator/37592/hash/9e4ecd91327de1e8da23f3df4519c8a0b891e875>

ORGANISATION SERVICE DES ENSEIGNANTS

Décrets n°2017-444 et n°2008-775
Circulaire 25-08-2020 Directeurs d'école
Circulaire n°2013-017, Loi n°2021-1716

- **Les 108 heures annuelles sont réparties comme suit :**
 - **36 heures** consacrées aux APC*
 - **48 heures** consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les familles, à l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation pour les enfants handicapés
 - **18 heures** consacrées aux actions de formation continue*
 - **6 heures** de participation aux conseils d'école

Temps partiels : au prorata du service effectué / Postes fractionnés : durées proportionnelles ajustées dans chaque école suivant les besoins

(*Statut particulier des enseignants maîtres formateurs et DEA.

- ✓ Les temps de décharge des maîtres formateurs doivent être **effectués le plus régulièrement possible au sein de l'école afin de faciliter le travail d'équipe.**

FORMATION CONTINUE

- **Pour tous : Programme PHARE / Valeurs de la République**
Journée Solidarité, 2^{ème} journée de rentrée. Informations à venir
- **Pour les enseignants n'exerçant pas des missions de maître formateur :**
 - **18 heures d'animations pédagogiques** (inscriptions aux animations pédagogiques de la circonscription de Dijon-Centre et écoles d'application) ou
 - **30 heures** : accompagnement de proximité, formation « Plan Français/plan Mathématiques » en constellations.
- **Projets départementaux**
Pour les enseignants qui le souhaitent, les CPD proposent des formations dans le cadre des 6 heures d'animation pédagogique « autres ». Informer la circonscription en amont. Information en pièce-jointe
- ✓ Inscriptions à partir du **lundi 19 septembre 2022 - 9h00**

AXES DE TRAVAIL CIRCONSCRIPTION 2022/2023 & participation Equipe circonscription

- **« Du bien-être au bien apprendre »** et dans la perspective des évaluations d'écoles
→ Réflexion à mener en équipe sur **l'utilisation pédagogique et la valorisation des espaces** intérieurs et extérieurs pour les élèves, les adultes, pour les familles
→ **Réflexion sur les pratiques pédagogiques : s'appuyer sur les potentiels de chacun,** travailler sur la réciprocité ; appui du numérique.
- ✓ **Fiche action (en PJ) à remplir avant le 19 octobre 2022**
- **A l'instar des années précédentes, l'équipe de circonscription** participera dans chaque école à **un conseil de maîtres.**
- ✓ Contacter Geoffrey Fournier pour établir le calendrier.